

CARNET de PROGRESSION ELEVE



A présenter au moniteur à chaque séance de vol

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

N° DE LICENCE :

N° DE TELEPHONE :

PERSONNE Á PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT TELEPHONE ADRESSE :

JE RECONNAIS avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école et je m'engage à le respecter

Date et signature :

VOTRE FORMATION COMPREND :

- UNE PHASE THEORIQUE
- UNE PHASE PRATIQUE
- UNE PHASE PILOTAGE EN DOUBLE COMMANDE

PHASE THEORIQUE

Chaque thème peut être fractionné en fonction de sa durée

- Le règlement intérieur du CACH37 (obligatoire)
- Découverte de l'aéromodélisme
- Les bases de l'aérodynamique
- La mécanique du vol, action sur les gouvernes
- La sécurité (obligatoire pour le lâcher en vol solo)
- Les principes de la motorisation électrique, entretien et charge des batteries
- Les radiocommandes : technologie, modes de pilotage, fréquences, réglages de bases, programmation...
- La réglementation (obligatoire) : nationale, particulière au club
-

PHASE PRATIQUE

Chaque thème peut être fractionné en fonction de sa durée

- Construction et réglage d'un modèle : à partir du matériel choisi par l'élève sur les conseils des moniteurs (ne pas se laisser emporter par un coup de cœur)
- Simulateur : mise en œuvre et utilisation d'un simulateur / choix, conseils et réglage d'un simulateur personnel
- Découverte du vol indoor (Gymnase de Charentilly)
- Découverte de l'aéronautique grandeur : ULM (Channay sur Lathan)
- Découverte des compétitions d'aéromodélisme (en fonction du calendrier fédéral)

ECOLAGE : VOLS EN DOUBLE COMMANDE

	Abordé	Maîtrisé
▪ Montage / démontage du modèle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Préparation pour le vol (PPV) et après vol (APV)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Mise en œuvre, sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Les lignes droites et les virages à altitude constante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Maîtrise du pilotage de face (virage en 8)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Palier et variations d'altitude	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Le décrochage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Le circuit rectangulaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ La technique du décollage (sans piste)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Modèle lancé par l'élève	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Modèle lancé par le moniteur (pilotage par l'élève)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Modèle lancé et piloté par l'élève	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ La technique d'approche et d'atterrissage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Maîtrise du temps de vol et coupure moteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ « Lâcher solo » après un vol en double commande (décision du moniteur présent)	Validé <input type="checkbox"/>	
▪ « Lâcher solo » en début de séance, sans double commande (décision des moniteurs)	Validé <input type="checkbox"/>	
▪ Technique de décollage et atterrissage sur piste	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Chaque exercice Abordé peut demander plusieurs vols avant d'être Maîtrisé

EN VOL, UN LANGAGE COMMUN

Entre élève et moniteur

- **Tirer, cabrer** pour prendre une assiette* de montée
- **Pousser, piquer** pour prendre une assiette de descente
- **Soutenir** pour maintenir une assiette légèrement cabrée afin de maintenir l'altitude ou de réduire le taux de descente. Dans la phase d'arrondi, cela se situe entre la finale et le toucher des roues
- **Réduire** (les gaz) pour diminuer la puissance du moteur et donc de la vitesse
- **Augmenter** (les gaz) pour augmenter la puissance du moteur et donc la vitesse
- **A droite, à gauche** pour virer à droite ou à gauche
- **Contrer** pour amener le manche de direction ou d'ailerons en opposition à la commande initiale
- **A plat** pour maintenir horizontalement l'avion sur son axe de roulis

* Assiette : Attitude de l'avion par rapport à l'horizon

Quelques recommandations importantes :

- **Vous devez** vous positionner sur « Yaentrainement.fr » pour avertir les moniteurs de votre présence ou non lors des séances de formation (en vol ou en salle)
- **Vous devez** venir sur le terrain avec votre carnet de progression et la check-list avion / motoplaneur,
- **Les décisions du moniteur en matière de sécurité ne sont pas contestables**, en particulier sur la reprise des commandes en vol,
- Vous pouvez vous intéresser aux vols des autres élèves, c'est formateur. Restez derrière le moniteur et son élève, regardez, écoutez, mais attendez la fin du vol pour émettre un commentaire...
- Il est important de comprendre que les moniteurs ont une vie en dehors de l'école et qu'ils ne sont pas obligatoirement disponibles ...

Vous souhaitez voler avec votre propre modèle ?

Conformément au règlement intérieur, les premiers vols en double commande doivent avoir lieu avec le matériel du club, mis en œuvre par le moniteur. Cependant, vous pourrez demander à voler en double commande avec votre matériel personnel sous certaines conditions :

- C'est au moniteur de décider lorsqu'il vous trouvera suffisamment aguerri,
- Le choix du modèle doit être validé par le moniteur,
- Cet « arrangement » n'est valable qu'avec le ou les moniteurs qui l'acceptent,
- Les premiers vols et les réglages de votre modèle doivent être fait par le moniteur,
- Vous devez rédiger dans l'encart ci-dessous : Je déclare que mon modèle est sous ma responsabilité. En cas de casse, ni le moniteur, ni le club ne peuvent être tenus responsables. Date et signatures, par vous et par le moniteur qui a réglé votre modèle.

Avant de faire voler seul votre propre modèle, ...

- **Vous devez** avoir été « lâché solo » par un moniteur **ET** par le président du club **ET** vous devrez avoir suivi la « formation de télépilote » sur le site de la FFAM. Elle est obligatoire par la loi d'octobre 2016, pour tous les télépilotes de plus de 14 ans faisant évoluer des modèles de plus de 800 g. Rendez-vous dans votre espace personnel sur le site de la FFAM : www.ffam.asso.fr > onglet « Formation télépilote » et laissez-vous guider.
- Il est également obligatoire d'enregistrer vos modèles de plus de 800 g en vous rendant sur le site <https://alphantango.aviation-civile.gouv.fr>.
- Les attestations qui vous seront délivrées à l'issue de la formation et des enregistrements de vos modèles, doivent être conservées avec vous pendant les vols, sur et en dehors des terrains d'aéromodélisme.
- Sur « alphantango », il vous sera également délivré un N° d'enregistrement personnel de télépilote et un N° d'enregistrement de votre modèle. Ces deux N° doivent être apposés sur votre modèle.
- **Demandez à vos moniteurs de vous aider dans ces démarches.**